

"Une langue pour l'intégration"

Cours de langue
pour personnes migrantes :

Etude des besoins dans le canton de Fribourg



Avril 2006

PLAN

1. INTRODUCTION	4
1.1. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	5
1.2. METHODOLOGIE.....	5
2. STATISTIQUES.....	6
2.1. POPULATION ETRANGERE DANS LE CANTON	6
2.2. L'ALLOPHONIE DANS LE CANTON DE FRIBOURG	6
3. INVENTAIRE DES COURS DE LANGUE DANS LE CANTON	8
4. ANALYSE DES ORGANISATIONS TRAVAILLANT AVEC LES PERSONNES MIGRANTES	9
4.1. RESULTATS.....	9
4.2. ANALYSE DES RESULTATS	14
<i>Public cible</i>	14
<i>Cours de langue</i>	14
<i>Activités liés à l'intégration</i>	14
<i>Constataion de manque</i>	14
<i>Collaborations possibles</i>	14
5. ENTRETIENS AUPRES DES PERSONNES MIGRANTES.....	15
5.1. RÉSULTATS (C.F. ANNEXE I).....	15
5.2. ANALYSE DES RESULTATS	15
<i>Participants aux entretiens</i>	15
<i>Compétences linguistiques</i>	15
<i>Offre de cours de langue dans le canton</i>	16
<i>Intégration</i>	16
6. QUESTIONNAIRES AUPRES DES RESPONSABLES DES ASSOCIATIONS D'IMMIGRES DU CANTON DE FRIBOURG.....	17
6.1. RESULTATS (C.F. ANNEXE II).....	17
6.2. ANALYSE DES RESULTATS	17
<i>Compétences linguistiques</i>	17
<i>Cours de langue</i>	18
<i>Intégration</i>	18
7. QUESTIONNAIRES AUPRES DES SERVICES SOCIAUX REGIONAUX.....	19
7.1. RESULTATS (C.F. ANNEXES III).....	19
7.2. ANALYSE DES RESULTATS	19
<i>Informations générales</i>	19
<i>Compétences linguistiques</i>	19
<i>Cours de langue</i>	20
<i>Intégration</i>	20

8. ENTRETIEN ET QUESTIONNAIRES AUPRES DES COMMISSIONS DE NATURALISATION.....	21
8.1. ENTRETIEN AVEC LE CHEF DU SERVICE DE L'ETAT CIVIL ET DES NATURALISATIONS	21
<i>Analyse des résultats</i>	21
8.2. QUESTIONNAIRES AUPRES DES COMMISSIONS DE NATURALISATION	21
8.3. RESULTATS (C.F. ANNEXE IIII).....	21
8.4. ANALYSE DES RESULTATS	22
<i>Informations générales</i>	22
<i>Compétences linguistiques</i>	22
<i>Cours de langue</i>	22
<i>Intégration</i>	22
9. DISCUSSION DES RESULTATS ET PERSPECTIVES	23
9.1. ANALYSE STATISTIQUE DE LA SITUATION DU CANTON	23
9.2. ANALYSE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE.....	23
9.3. COMPARAISON DES DIFFERENTS GROUPES D'INTERET	24
9.4. POURQUOI DEVELOPPER LE PROJET "UNE LANGUE POUR L'INTEGRATION"?	25
9.5. PROFIL TYPE DU MIGRANT AYANT BESOIN D'UN COURS DE LANGUE	26
9.6. CONCLUSIONS	27
10. ANNEXES	28

1. Introduction

La migration demeure une réalité sensible et incontournable de la vie politique suisse. Les échanges interculturels modifient nos références sociales traditionnelles et l'enjeu de nos gouvernements consiste à répondre de manière adéquate à ces changements afin d'assurer, à terme, le bien-être de la population.

La condition-clé d'une véritable politique d'intégration est la **communication**. Sans échange, sans possibilité de parler et de comprendre son voisin, une société n'a aucun avenir. L'absence de communication crée l'incompréhension, l'isolement, les disparités, l'injustice, l'insécurité et, finalement, la violence. **Apprendre la langue de l'espace où l'on vit est donc indispensable à la paix sociale.**

La Confédération est consciente de cette situation puisqu'elle tend à promouvoir l'apprentissage de la langue d'accueil. Une nouvelle mesure doit, en effet, entrer en vigueur en 2006, obligeant les étrangers à suivre des cours de langue et d'intégration pour bénéficier d'une autorisation de séjour. *"Respecter l'ordre juridique et les principes démocratiques, apprendre une langue nationale, manifester une volonté à participer à la vie économique et d'acquérir une formation sont désormais des exigences incontournables"¹.*

Dans le canton de Fribourg, une enquête de la Commission pour l'intégration des migrants auprès des communes a mis récemment en évidence l'importance de mettre la priorité sur l'accueil et l'information aux migrants. *Certaines communes fribourgeoises expliquent, par ailleurs ouvertement, que beaucoup de difficultés liées à l'intégration apparaissent à cause d'une mauvaise connaissance de la langue².*

Dans ce contexte, les questions suivantes apparaissent :

- Quelles structures existe-t-il aujourd'hui, pour les migrants, pour apprendre le français ou l'allemand ?
- Ces offres sont-elles suffisantes ?
- Quel est leur public-cible ?
- Le canton de Fribourg a-t-il besoin de coordonner ces formations ?

C'est tout l'enjeu de la présente étude. Celle-ci doit permettre aux responsables politiques de notre canton de définir quelle place il est nécessaire de consacrer à l'apprentissage des langues à des fins d'intégration.

La Croix-Rouge fribourgeoise, en tant qu'institution qui propose depuis de nombreuses années des cours de langue aux migrants, souhaite apporter sa pleine contribution aux problèmes de l'intégration dans notre pays.

¹ *La Liberté*, 08.09.05

² *Kessava Packiry, journaliste, La Liberté*, 01.10.05

1.1. Objectifs de la recherche

L'objectif général de cette recherche est de savoir si le projet "Une langue pour l'intégration"³ que nous proposons a sa place actuellement dans le canton.

Pour cibler notre problématique, plusieurs questions sont apparues:

- quelles sont les personnes concernées par notre projet?
- quels sont les besoins de ces personnes?
- quelles sont les offres déjà existantes dans le canton pouvant y répondre?

Ces questions ont guidé notre recherche.

Les résultats devraient permettre de prendre une décision sur la mise en place ou non du projet "une langue pour l'intégration". Dans le cas où le projet se réaliserait, les résultats permettront également de réorienter les objectifs et les activités de ce projet en fonction des besoins.

1.2. Méthodologie

Dans un premier temps, pour mieux définir la population étrangère dans le canton, nous nous sommes intéressés aux statistiques.

Puis, afin de connaître les possibilités de cours de langue existant dans le canton, nous avons effectué un inventaire des offres. Nous avons mis en évidence les cours qui s'adressaient particulièrement aux personnes migrantes à risque d'exclusion⁴. Nous avons cherché à mieux connaître les organisations travaillant avec le public précité, par des entretiens avec les responsables.

Ensuite, nous avons voulu rencontrer directement les personnes concernées, c'est-à-dire les personnes migrantes elles-mêmes, afin de mieux connaître leur parcours au niveau de l'intégration et de l'apprentissage de la langue. Dans le but d'avoir une représentation générale des différentes communautés de personnes immigrées, nous avons envoyé un questionnaire aux associations d'immigrés du canton.

Nous avons également cherché à connaître l'avis des personnes travaillant directement avec des personnes migrantes. A cette fin, nous avons choisi d'adresser un questionnaire aux services sociaux régionaux.

Finalement, la naturalisation étant un objectif pour beaucoup de personnes migrantes établies en Suisse, nous nous sommes intéressés à l'avis des commissions de naturalisation du canton.

Dans la suite de cette présentation, nous allons, pour chaque domaine de recherche, expliquer la méthodologie appliquée pour récolter les données. Nous présenterons ensuite les résultats (souvent placés en annexe) que finalement nous analyserons. Dans cette analyse, nous allons tenter de mettre en évidence les résultats les plus significatifs.

³ La présentation du projet se trouve sur le site de la Croix-Rouge fribourgeoise: www.croix-rouge-fr.ch

⁴ Le terme "personnes à risque d'exclusion" est défini comme "personnes faiblement qualifiées, qu'elles soient salariées, demandeuses d'emploi, chômeuses ou sans activité rémunérée. Ce terme comprend également les personnes faiblement entourées socialement ou professionnellement." Dans "La politique cantonale de préformation des non-francophones à risque d'exclusion.", Commission externe d'évaluation des politiques publiques, Genève, 2005.

2. Statistiques

2.1. Population étrangère dans le canton

Les statistiques montrent que depuis 20 ans, le nombre de personnes migrantes dans le canton de Fribourg a plus que doublé puisqu'il est passé de 14'349 en 1980 à 38'301 en 2004⁵. Cela représente actuellement environ 15,3% de la population du canton.

Parmi ces personnes, en 2004, 25'477 étaient en possession d'un permis d'établissement (C), 11'440 d'un permis de séjour (B), 1'241 d'un permis de séjour de courte durée⁶.

Dans le domaine de l'asile, à la fin de l'année 2004, on comptait 662 personnes titulaires d'une admission provisoire (livret F) et 1'039 personnes dont la procédure était en cours ou ayant reçu une réponse négative.

Au niveau de la répartition des personnes étrangères, sans tenir compte de l'asile, dans les différents districts, les chiffres se distribuent selon le tableau suivant (en 2004)⁷:

District	Population totale	suisses	étrangers	Pourcentage de personnes étrangères
Sarine	85'254	67'779	17'475	20.5%
Singine	39'292	36'366	2'936	7,5%
Gruyère	40'846	34'170	6'676	16.3%
Lac	30'074	25'544	4'530	15%
Glâne	18'583	16'382	2'201	11,8%
Broye	22'689	19'980	2709	13,5%
Veveyse	13'639	11'865	1'774	13%
Total	250'377	212'077	38'301	15,3%

Nous constatons que la plus grande concentration de personnes migrantes se trouve dans le district de la Sarine. Cependant, le reste de la population étrangère est répartie dans les autres districts avec des différences considérables, allant de 16,3% en Gruyère à 7,5% en Singine.

2.2. L'allophonie dans le canton de Fribourg

Selon le recensement de la population 2000, **4014 personnes**⁸ (sans compter les requérants d'asile) ne parlent aucune langue nationale dans le canton de Fribourg. Ce chiffre est composé de 412 personnes de nationalité Suisse et 3602 personnes étrangères. Cela veut dire qu'environ 10% des personnes étrangères du canton n'ont aucune connaissance d'une des langues d'accueil. A cela se rajoutent toutes les personnes qui ont quelques bases en français ou en allemand, qui ne sont toutefois pas suffisantes pour s'intégrer de manière satisfaisante. Toujours selon le recensement de la population de 2000, 15'098 personnes n'ont pas une des langues nationales comme langue principale, ce qui ne veut cependant pas dire qu'elles n'ont pas des connaissances dans ces langues.

Les personnes suisses qui ne parlent aucune langue nationale correspondent certainement à des personnes ayant reçu la nationalité par regroupement familial.

⁵ Annuaire statistique du canton de Fribourg, Service de la statistique du canton de Fribourg, décembre 2005

⁶ Office fédéral de l'immigration, de l'intégration et de l'émigration: Section du registre central des étrangers/statistique, Berne.

⁷ Office fédéral de la statistique: Section démographie et migration, Neuchâtel.

⁸ Office fédéral des statistiques, recensement de la population 2000.

Si on s'intéresse à la langue utilisée sur le lieu de travail, le chiffre le plus marquant en Suisse romande concerne les professions de la construction. On constate que 10.7%⁹ des personnes travaillant dans ce domaine ne parlent pas une des langues nationales.

Au niveau de la Suisse, l'Office fédéral des statistiques a créé un indice d'allophonie mesurant la part de la population qui connaît des difficultés d'intégration en raison de connaissances insuffisantes de la langue locale¹⁰. Cette étude met en évidence que les connaissances insuffisantes qu'a la population étrangère de la langue locale sont le signe que l'intégration linguistique s'est détériorée en Suisse au cours des dix dernières années. L'allophonie augmente principalement dans les villes-centre telles que Zurich et Genève et gagne du terrain à la périphérie et dans les couronnes des agglomérations. Les régions à vocation touristique ou industrielle dans l'espace rural sont également touchées.

La carte¹¹ (annexe 1) représentant l'allophonie en Suisse montre que l'indice pour le canton de Fribourg est le plus élevé (entre 50 et 59,9) principalement dans les communes de Romont, Bulle, Estavayer-le-Lac, Morat, Courtepin, Flamatt et Fribourg.

⁹ Office fédéral des statistiques: Le paysage linguistique en Suisse. Neuchâtel, 2005.

¹⁰ Statespace, bulletin statistique sur les analyses et disparités spatiales, 1/2005, OFS, p.7 et 10

¹¹ Statespace, bulletin statistique sur les analyses et disparités spatiale, 1/2005, OFS, p.8.

3. Inventaire des cours de langue dans le canton

Un inventaire des cours de langue a été effectué au printemps 2005. Les informations ont principalement été récoltées par téléphone ou sur les sites internet des diverses écoles de langue. La recherche s'est concentrée sur les cours dispensés dans la région francophone du canton. De ces résultats, une synthèse a été rédigée, mettant en évidence les points suivants:

- Les organisations ou institutions dispensant spécifiquement des cours de langues à des personnes migrantes à risque d'exclusion dans le canton sont: Lire & écrire, Espace Femmes, Caritas, OSEO, le service de bénévoles et la division des requérants d'asile de la Croix-Rouge fribourgeoise.
- La majorité des cours sont organisés en ville de Fribourg. Les autres régions du canton ne sont que peu ou pas desservies.
- A l'exception des organisations citées ci-dessus, qui demandent une participation financière minimale aux apprenants (en moyenne 50.- par mois), les autres cours de langue sont relativement chers (p.ex.: de 250.- pour 3 mois à la Migros à 1000.- par mois à Inlingua).
- Il existe peu de cours de langue intensifs accessibles à tout public.
- Il existe peu de cours débutants bon marché accessibles à tout public.
- Il existe peu de cours de langue liés aux problématiques de l'intégration et à la connaissance de la société suisse.

Remarque: dans le courant de notre étude, nous avons pris connaissance d'autres cours de français/allemand, organisés soit dans des quartiers (centre de quartier du Schönberg), soit dans des écoles primaires (parents d'élèves à Villars-sur-Glâne et Courtepin). Ce sont des projets locaux destinés à un groupe limité de personnes. Nous avons également été informés que l'association Passerelles souhaite mettre en place des cours de français dans le courant du printemps 2006.

4. Analyse des organisations travaillant avec les personnes migrantes

Suite aux résultats de l'inventaire des cours de langue, nous avons ressorti les organisations proposant des activités aux personnes migrantes dans une perspective d'intégration. Nous tenons à rappeler que toutes ces organisations proposent des services bon marché ou gratuits, ce qui les rend accessibles, par rapport aux écoles de langues ou autres formations. Ces organisations sont :

- LIRE & ECRIRE
- OSEO
- ESPACE FEMMES
- CARITAS
- CCSI
- CROIX-ROUGE fribourgeoise (service de bénévolat et division des requérants d'asile)

Nous avons donc rencontré, dans leur milieu de travail, les responsables de ces organisations (pour le service des bénévoles et la divisions des requérants d'asile, nous nous sommes basés sur les données que nous possédons de notre travail actuel). Les rencontres se sont déroulées sous forme d'entretien semi-ouvert, avec un canevas de questions. Dans un premier temps, nous demandions aux personnes de présenter les activités de l'organisation, puis de préciser les objectifs par rapport à l'apprentissage de la langue et à l'intégration, ainsi que de définir le public concerné par les activités proposées. La deuxième partie de l'entretien était plus ouverte, sous forme d'échange au sujet des thèmes de l'intégration, des possibilités de collaboration avec notre projet et des besoins actuels dans le canton liés à la migration. La durée des entretiens était d'environ une heure. Chaque entretien était enregistré et retranscrit afin d'assurer la plus grande objectivité.

4.1. Résultats

Nous avons synthétisé les résultats sous forme de trois grilles :

- La première présente les différentes organisations, en détaillant leur public cible, activités et objectifs.
- La deuxième rend compte des statistiques concernant le nombre de participants aux différents cours.
- La dernière est un résumé des entretiens menés auprès des responsables des différentes organisations, en tenant compte de leur point de vue au sujet du projet "Une langue pour l'intégration".

Description des cours organisés pour les personnes migrantes

Association/ service	Type de population	Offre d'activités proposées	Niveau de connaissance de la langue pour l'inscription	Objectifs des cours
LIRE & ECRIRE	<ul style="list-style-type: none"> Personnes migrantes ayant été peu ou pas scolarisées Personnes suisses illettrées 	<ul style="list-style-type: none"> Cours d'alphabétisation intensifs 	<ul style="list-style-type: none"> Parler et comprendre le français niveau A2 (Portfolio EU des langues) 	<ul style="list-style-type: none"> Travail sur l'illettrisme et l'alphabétisation
OSEO	<ul style="list-style-type: none"> Personnes migrantes inscrites au chômage ou demandeurs d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> Programme Uno Esperanto (français, calcul, bilan de compétences, stage) Service conseil Fenêtre anti-racisme 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de critère 	<ul style="list-style-type: none"> Apprendre le français de base de la vie courante et de la vie professionnelle
ESPACE FEMMES	<ul style="list-style-type: none"> Femmes migrantes ayant un permis de séjour B ou C, peu scolarisées 	<ul style="list-style-type: none"> Cours de langue: français 4 cours, allemand 2 cours. Activités interculturelles: cuisine, paroles de femmes, visites... 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de critère 	<ul style="list-style-type: none"> Apprendre le français de base de la vie courante entre femmes.
CARITAS	<ul style="list-style-type: none"> Personnes réfugiées permis B statutaire (aussi permis F pour le projet d'intégration) 	Projets d'intégration: <ul style="list-style-type: none"> cours d'introduction à la vie professionnelle Groupe de rencontres jeunes réfugiés 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de critère 	<ul style="list-style-type: none"> Apprendre le français de base de la vie courante et de la vie professionnelle
CROIX-ROUGE Service des bénévoles	<ul style="list-style-type: none"> Toutes personnes migrantes 	<ul style="list-style-type: none"> Cours de français, niveaux débutants-moyens-avancés 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de critère 	<ul style="list-style-type: none"> Apprendre le français de base de la vie courante et approfondir des connaissances.
CROIX-ROUGE Division des requérants d'asile	<ul style="list-style-type: none"> Personnes requérantes d'asile et admission provisoires (Livret N et F) 	<ul style="list-style-type: none"> Cours de français débutants Durée: 3 à 6 mois 	<ul style="list-style-type: none"> Personnes débutantes en français 	<ul style="list-style-type: none"> Apprendre le français de base et informer les personnes requérantes d'asile.

Le CCSI, que nous avons mentionné comme organisation travaillant avec des personnes migrantes et dont nous avons rencontré une des responsables, ne figure pas sur le tableau puisqu'il n'organise pas de cours.

Participation aux différents cours de langue / activité

Organisation/ Cours	Nombre de participants en 2004
LIRE & ECRIRE Cours d'alphabétisation	154
OSEO Programme Uno Esperanto	198
ESPACE FEMMES Cours de langue	141
CARITAS Cours d'introduction à la vie professionnelle	Cours non existant (début en 2006)
CROIX-ROUGE FRIBOURGEOISE Service des bénévoles ¹²	env. 60
Nombre total de personnes migrantes ayant participé aux cours proposés par les différentes organisations	env. 553

¹² Il n'existe pas de statistiques officielles pour ce service, ce chiffre est donc une estimation.

Résultats des entretiens auprès des responsables d'associations travaillant avec les personnes migrantes

Association/ service	Constatation de manques	Collaborations possibles pour la mise en place du projet "Une langue pour l'intégration"	Remarques
LIRE & ECRIRE	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de cours de français pour tous débutants et oral surtout pour les hommes (pour les femmes = Espace-femmes) • Manque d'informations sur la citoyenneté... 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'idéal serait de communiquer réciproquement aux participants l'existence d'autres organisations, peut-être plus adaptées aux besoins de la personne 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intéressée à être informée de l'évolution du projet
OSEO	<ul style="list-style-type: none"> • Cours du soir pour hommes et femmes • Cours pour les clandestins (à des conditions particulières) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas à première vue, éventuellement d'informer les participants de ce qui existe 	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a toujours des besoins dans ce domaine, mais le problème reste le financement. • Problématique des bénévoles: importance de la formation dans ce domaine, d'un encadrement professionnel.
ESPACE FEMMES	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés de cerner les manques, parce que les femmes migrantes ne parlent pas ouvertement de ce dont elles auraient besoin. • Est-ce que les activités actuelles répondent vraiment aux besoins? • Cours pour personnes n'ayant pas de permis de séjour (clandestins, requérants d'asile...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Information aux participantes des différentes organisations existantes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Est intéressée à connaître l'évolution du projet.
CARITAS	<ul style="list-style-type: none"> • Cours de langue pour personnes faiblement scolarisées. • Cours bon marché permettant de les suivre sur une longue durée au lieu de dépenser le forfait langue (3000.-) en quelques mois. • Cours réguliers dans la semaine (au moins trois fois par semaine) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Caritas serait très intéressé au développement de cours de langue tel que le projet "Une langue pour l'intégration" le propose. Il y aurait certainement plusieurs clients intéressés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il existe un programme Caritas de cours de langue gratuits pour migrants dans le canton de VD. Il pourrait être intéressant de les contacter pour connaître leur fonctionnement. • Caritas Fribourg n'envisage pas développer des cours de langue pour le moment.
Association/ service	Constatation de manques	Collaborations possibles pour la mise en place du projet "Une	Remarques

		langue pour l'intégration"	
CCSI	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de cours pour les sans-papiers et pour les personnes qui travaillent (cours du soir ou samedi) • Manque de travail en réseau, informations aux personnes migrantes de ce qui existe. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Information-intégration: le CCSI est en train de se questionner à ce sujet sur ce qui pourrait être développé, donc serait intéressé à collaborer pour cette partie du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Problématique des bénévoles: une tentative de cours de français bénévole a été faite il y a quelques années au CCSI. Mais par manque d'encadrement et de soutien, ce service n'a pas duré.
CROIX-ROUGE Service des bénévoles	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'informations sur les différents services publics accessibles pour les personnes migrantes • Offre limitée à la ville de Fribourg 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La mise en place du projet permettrait de structurer et développer le travail effectué actuellement dans ce service 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le projet "Une langue pour l'intégration" intégrerait ce service.
CROIX-ROUGE Division des requérants d'asile	<ul style="list-style-type: none"> • Les trois à six mois de cours proposés ne sont pas suffisants pour les personnes qui restent plusieurs années en Suisse en situation de demande d'asile • Difficultés pour les personnes migrantes de rencontrer des personnes suisses et de se créer un réseau social. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La mise en place du projet permettrait de développer les cours dispensés actuellement, en tenant compte de l'expérience professionnelle des enseignantes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le projet "Une langue pour l'intégration" intégrerait ce service.

4.2. Analyse des résultats

Public cible

La plupart des organisations ont des restrictions concernant les participants, que ce soit par rapport à l'autorisation de séjour, au sexe ou au statut professionnel. Seuls les bénévoles de la Croix-Rouge offrent des cours mixtes ouverts à tous statuts.

Concernant le nombre de participants, on retrouve des chiffres très proches pour chaque association organisant des cours de langue ou d'alphabétisation.

Cours de langue

Des cours de langue d'accueil de base pour personne migrantes ne sont dispensés que dans trois organisations (Espace Femmes, OSEO et la Croix-Rouge fribourgeoise). Le public est très ciblé dans les deux premières.

Les cours de Lire & écrire ne peuvent être considérés comme un cours de langue à part entière, puisque cette organisation se concentre sur l'alphabétisation et exige une connaissance orale de base en français ou allemand. Ces cours peuvent plutôt être considérés comme un complément de formation pour une personne migrante analphabète apprenant la langue d'accueil.

Les autres organisations ne proposent pas directement des cours de langue, mais des activités liées à l'intégration ou des conseils.

Activités liées à l'intégration

L'OSEO, Espace femmes et Caritas proposent des activités liées à l'intégration. Les activités d'Espace Femmes sont celles qui rejoignent le plus les activités que nous souhaiterions proposer dans le cadre du projet "une langue pour l'intégration", en liant l'apprentissage de la langue à des activités pratiques. Les cours de l'OSEO et Caritas sont spécifiquement liés à l'insertion professionnelle, domaine que nous n'avons pas développé dans le projet. Le CCSI et l'OSEO proposent des services de conseils (juridiques, sociaux, ...) individualisés.

Constataion de manque

La plupart des responsables d'organisation mentionnent le manque de cours de langue pour les personnes sans-papiers. Les manques de cours de langue bon marché, de cours intensifs, de cours pour personnes faiblement scolarisées, de cours pour débutants sont également évoqués. Le manque de sécurité financière dans ce domaine, impliquant la difficulté de développer des projets à moyen ou long terme est souvent mis en avant.

Collaborations possibles

Lorsque nous leur avons présenté notre projet, quasiment tous les responsables ont montré leur intérêt pour une collaboration : informer les participants aux différents cours existants dans les diverses organisations jusqu'à développer des activités communes. L'importance de coordonner le travail qui se fait dans le domaine de la formation d'adultes migrants apparaît à plusieurs reprises.

5. Entretiens auprès des personnes migrantes

Nous avons souhaité rencontrer des personnes migrantes afin de connaître leur parcours d'apprentissage de la langue d'accueil, les difficultés rencontrées et les manques qu'ils peuvent observer dans le canton. Ne pouvant rencontrer qu'un nombre limité de personnes, nous avons tenté d'avoir la plus grande variété possible de statuts, origines... afin d'avoir une vision la plus représentative possible. Les entretiens, d'une durée d'environ une heure, se sont déroulés soit au domicile des personnes, soit lors de cours de langues (à la division des requérants d'asile ou au service de bénévolat de la Croix-Rouge fribourgeoise). Certains entretiens ont été menés avec un interprète, ou en anglais si la personne interviewée le désirait.

Nous avons créé un questionnaire divisé en 4 parties:

1. Informations générales
2. Questions concernant les compétences linguistiques
3. Questions concernant les cours de langue dans la région d'accueil
4. Questions concernant l'intégration.

Une partie des questions sont fermées et une autre partie des questions sont ouvertes. Une large place est laissée aux remarques et suggestions.

Tous les entretiens ont été enregistrés et retranscrits afin de garantir la plus grande objectivité possible.

5.1. Résultats (c.f. annexe I)

5.2. Analyse des résultats

Participants aux entretiens

Onze personnes (5 hommes et 6 femmes) et un couple (considéré pour les résultats comme une personne) ont participé aux entretiens. Nous avons principalement contacté les personnes dans le cadre des cours de français de la division des requérants d'asile ou du service de bénévoles.

Pour simplifier la démarche, nous avons rencontré des gens ayant déjà acquis un niveau de français suffisant pour répondre au questionnaire. Seuls deux entretiens se sont déroulés avec un interprète et deux entretiens en anglais. Les personnes ayant déjà certains acquis et une expérience d'apprentissage du français ont ainsi pu nous faire part de leur expérience, avec plus ou moins de recul. Par contre, le désavantage de n'avoir que très peu de débutants ne nous permet pas de cerner les besoins de ces derniers.

En cherchant à diversifier les origines et les statuts, nous n'avons pas tenu compte des années de scolarité suivies par les personnes. Par hasard, nous avons rencontré principalement des personnes ayant suivi l'école obligatoire dans leur pays d'origine, la moyenne d'années de scolarité des personnes étant de neuf ans. Deux femmes ont suivi seulement trois ans d'école. Nous sommes en présence de personnes pour la plupart bien scolarisées, donc qui ont acquis des apprentissages de base nécessaires pour apprendre une langue étrangère, ce qui n'est pas forcément représentatif de la réalité. Dans ces situations, en comparaison à des personnes faiblement scolarisées, l'apprentissage de la langue pose moins de difficultés. Il est important de tenir compte de ce critère lorsque nous analyserons les difficultés rencontrées pour apprendre la langue.

Compétences linguistiques

Globalement, les personnes interrogées communiquent en français dans des situations simples de leur vie quotidienne. La majorité arrive à exprimer leurs besoins et à comprendre un entretien (p.ex. chez le médecin) sans avoir besoin d'un interprète. Ces résultats correspondent à la remarque faite précédemment mentionnant le fait que la plupart des personnes interrogées ont déjà certains acquis en français.

Par contre, les difficultés apparaissent pour comprendre des informations écrites en français ou remplir des formulaires, puisque plus de la moitié disent n'y arriver que difficilement ou pas du tout. Cela met en évidence l'importance de continuer à apprendre la langue même lorsque des connaissances de base ont été acquises et de la mettre en lien avec les problématiques concrètes (lire une lettre, remplir un formulaire d'inscription à des cours...).

Ces difficultés se retrouvent lorsqu'on demande aux personnes ce qui est difficile pour apprendre la langue d'accueil: la difficulté apparaissant le plus souvent est celle d'écrire. Une autre difficulté souvent mentionnée est celle de rencontrer des gens parlant français. Pourtant, c'est le critère qui apparaît en premier lorsqu'on demande ce qui aide dans l'apprentissage du français. Dans leurs témoignages, plusieurs personnes expriment cette difficulté de rencontrer des personnes suisses et la lient également à des problèmes d'intégration. Une femme turque inscrite à l'université de Fribourg explique qu'elle n'a que des amis turcs parce que c'est plus facile, pour des questions de langue, mais aussi parce qu'ils partagent les mêmes coutumes. Une autre femme, kosovare naturalisée Suisse, ne parle pas du tout le français. Mais elle dit ne pas en avoir besoin puisqu'elle n'a que des contacts avec des personnes parlant albanais. La problématique n'est donc pas seulement que les personnes suisses ne cherchent pas contact avec les personnes migrantes mais également que les personnes migrantes choisissent la facilité en restant avec des personnes de leur communauté. Cela souligne l'importance de créer des lieux d'informations et d'échanges entre suisses et migrants, afin de stimuler ces rencontres qui se réalisent difficilement de manière complètement naturelle.

Offre de cours de langue dans le canton

La plupart des personnes connaissent les cours de langue de la division des requérants d'asile pour y avoir participé un moment donné lors de leur parcours migratoire. Par contre, à part évidemment ceux qui les fréquentent, peu connaissent les cours dispensés par le service de bénévolat de la CRF. Nous constatons globalement un manque de connaissance des possibilités de cours existants. Seules deux personnes mentionnent Espace Femmes ou l'OSEO. Il en est de même pour les écoles de langue.

Une majorité des personnes interrogées estime que l'offre de cours n'est pas suffisante, pour différentes raisons: horaires pas adaptés, niveaux des cours pas adaptés (trop faciles ou trop difficiles selon les situations).

La majorité des personnes évoque à plusieurs reprises l'impossibilité de suivre certains cours étant donné leur coût. Seules deux personnes disent pouvoir payer une somme minimum pour des cours de langue. Toutes les autres disent ne pas avoir de budget à cet effet.

Plusieurs personnes ne vivant pas en ville de Fribourg trouvent qu'il manque des cours de langue dans d'autres régions du canton. Par exemple, une maman vivant seule avec sa fille de 7 ans à Villaz-St-Pierre exprime sa difficulté à venir suivre des cours à Fribourg le matin et à être de retour à la maison lorsque sa fille rentre de l'école. De plus, elle doit payer elle-même les transports publics, ce qui n'est pas évident pour elle.

Intégration

De manière générale, peu de personnes connaissent bien le fonctionnement de la société Suisse. Les domaines les plus connus sont les us et coutumes et le système scolaire. Pour ce dernier domaine, ce sont principalement les parents ayant des enfants en âge de scolarité qui connaissent le fonctionnement de l'école.

Il existe plus de lacunes au sujet de la connaissance du système de santé suisse et du système politique. La plupart des personnes sont intéressées à être mieux informées, mais ne savent pas où obtenir ces informations. Tous se disent prêts à participer à des cours sur ces thèmes si cela est organisé.

Lorsque nous demandons aux personnes migrantes ce dont elles auraient besoin pour se sentir bien intégrées, elles parlent de la nécessité d'apprendre le français. Ensuite, elles parlent du besoin d'apprendre tout ce qui concerne la vie en Suisse. L'importance de rencontrer des personnes suisses est à nouveau mentionnée. Dans leurs témoignages, les personnes expriment le besoin de trouver leur place dans cette société d'accueil et de se sentir actives et utiles.

6. Questionnaires auprès des responsables des associations d'immigrés du canton de Fribourg

Afin d'avoir un aperçu général des différentes communautés de personnes migrantes représentées dans le canton concernant l'apprentissage de la langue d'accueil et l'intégration, nous avons adressé un questionnaire à leurs responsables. Ce dernier leur demande de donner une certaine tendance représentant l'avis général des membres de leur communauté. Il se compose de 4 parties :

- informations générales sur la communauté
- questions concernant les compétences linguistiques des membres de la communauté
- questions concernant l'intégration des membres de la communauté
- questions concernant les cours de langue dans la région d'accueil.

Les questions sont en partie fermées, cependant une large place est laissée aux remarques et suggestions. Les questionnaires en français/allemand, ont été envoyés par poste accompagnés d'une lettre explicative avec un délai d'un mois pour y répondre.

6.1. Résultats (c.f. annexe II)

6.2. Analyse des résultats

Nous avons envoyé vingt questionnaires aux diverses communautés. Nous n'avons reçu en retour que trois questionnaires. Etant donné le peu de réponses, les résultats que nous allons analyser ne sont pas représentatifs et ne peuvent en aucun cas être généralisés. Cependant, il nous semble important de relever certains aspects qui se retrouvent dans les trois questionnaires.

Par la suite, il serait intéressant de comprendre pourquoi ce peu de réponses et de prendre contact avec les communautés par un autre biais que celui du questionnaire. Il nous paraît effectivement essentiel de tenir compte de leur avis pour développer de nouvelles offres.

Compétences linguistiques

Les résultats mettent en évidence que dans chaque communauté, une partie des membres ne parlent ni ne comprennent le français. Une plus grande partie encore a des difficultés en écriture et en lecture. Dans les trois cas, une partie des membres a régulièrement besoin d'un interprète. L'apprentissage de la langue d'accueil paraît donc nécessaire pour ces personnes.

Nous pouvons constater une grande variation des compétences linguistiques des différents membres, allant d'une bonne maîtrise orale et écrite de la langue française à une incapacité totale de communiquer en français.

Les trois responsables mentionnent le fait que certaines personnes arrivent à se débrouiller dans leur vie quotidienne sans avoir la moindre connaissance de la langue d'accueil, soit parce qu'elles travaillent pour une entreprise dont la majorité des employés ont la même langue maternelle qu'elles (p.ex. entreprises de construction avec un patron portugais), soit parce qu'elles se retrouvent toujours avec d'autres membres de leur communauté et ne manifestent pas un besoin de rencontrer des personnes suisses.

Cours de langue

D'une manière générale concernant les cours de langue, nous retrouvons les mêmes aspects que ceux relevés lors des entretiens avec les personnes migrantes:

- Les cours sont trop chers
- Les horaires ne sont pas adaptés pour les personnes qui travaillent
- Les personnes manquent d'informations pour savoir où suivre des cours.

Ces points reviennent à plusieurs reprises et sont présentés comme sources de difficultés pour les personnes qui souhaitent apprendre le français.

Les cours de langue cités par les responsables sont ceux déjà mentionnés auparavant dans cette recherche: école club Migros, Université, Lire et écrire.

Dans deux questionnaires, on constate un intérêt marqué pour la mise en place de nouveaux cours de français: une personne met les locaux de son association à disposition et une autre propose ses services.

Intégration

Toutes les personnes notent l'importance d'avoir des connaissances dans les quatre domaines proposés pour être bien intégrées en Suisse. Cependant, on retrouve à plusieurs reprises la difficulté d'avoir accès à ces informations. Une des difficultés également mentionnées liées à l'intégration est celle de trouver du travail. Une personne parle également de l'attachement au pays d'origine qui reste parfois très fort et qui empêche les gens de s'intégrer en Suisse. Contrairement aux personnes migrantes interrogées individuellement, les responsables des associations ne relèvent pas la difficulté de rencontrer des personnes suisses.

7. Questionnaires auprès des services sociaux régionaux

L'objectif étant de connaître les difficultés que rencontrent les assistants sociaux dans leur travail avec les personnes migrantes, nous avons adressé un questionnaire aux vingt-quatre services sociaux du canton. Ce questionnaire se divise en cinq parties: informations générales, questions concernant les compétences linguistiques des clients, questions concernant les cours de langue de la région d'accueil, questions concernant l'intégration des clients et une partie demandant l'avis personnel de l'assistant social au sujet de l'intégration. Les questions sont pour la plupart fermées, mais une large place est laissée à la fin de chaque partie pour les remarques et suggestions. Les questionnaires en français/allemand ont été envoyés par poste, accompagnés d'une lettre explicative, avec un délai d'un mois pour y répondre.

7.1. Résultats (c.f. annexes III)

7.2. Analyse des résultats

Informations générales

Avec un taux de réponses de plus de 60% (15 questionnaires en retour sur 24 envoyés), nous pouvons estimer que la participation est bonne et que les résultats peuvent être considérés comme représentatifs. De plus, les services sociaux qui ont répondu représentent relativement bien les différents districts du canton. Par contre, les services sociaux ne démontrent pas un intérêt marqué pour le projet "une langue pour l'intégration" puisque seuls quatre d'entre eux souhaitent en connaître l'évolution.

Au niveau du nombre de personnes migrantes suivies par les services sociaux, nous constatons de très grandes différences selon les régions. Le service social de la ville de Fribourg a clairement la plus grande concentration de personnes migrantes. Pour les autres régions, les chiffres varient beaucoup. Dans l'analyse qui suivra, il sera important de tenir compte de ces facteurs: un service social ne suivant qu'une seule famille migrante n'aura pas les mêmes besoins qu'un service suivant une centaine de personnes migrantes.

Au niveau des nationalités des personnes suivies, elles sont très diverses. On retrouve cependant souvent l'ex-Yougoslavie et le Portugal.

Concernant le statut de ces personnes, la plupart ont un permis B ou C et quelques unes sont détentrices d'un permis L.

Compétences linguistiques

Une grande majorité des services sociaux relèvent que la méconnaissance de la langue d'accueil est parfois un problème dans la gestion des dossiers. Seuls trois services (dont deux ne suivent que quelques personnes migrantes) disent que ce n'est jamais un problème. Dans une majorité des cas, les services sociaux ont recours à des interprètes.

Dans le questionnaire, nous avons demandé aux assistants sociaux d'évaluer globalement les compétences linguistiques de leurs clients. Cette évaluation est subjective, puisqu'elle se base sur des critères très généraux, mais elle nous permet de nous rendre compte d'une manière générale des problèmes de communication qui apparaissent dans le travail avec les personnes migrantes.

La plupart des assistants sociaux évaluent entre 50% et 75% le nombre de clients migrants qui arrivent à comprendre un entretien, à exprimer leurs besoins dans une des langues d'accueil.

Par contre, le pourcentage diminue entre 25% et 50% en ce qui concerne les connaissances écrites: la moitié des personnes comprend des informations écrites et seulement un quart est capable de remplir un formulaire en français ou allemand.

Cours de langue

Deux tiers des services sociaux considèrent que l'offre de cours de langue dans le canton est suffisante. Ces services concernent principalement des régions proches de la ville de Fribourg ou qui compte très peu de personnes migrantes parmi leurs clients. Il est intéressant d'observer que les services estimant qu'il n'y a pas assez de cours de langue sont ceux de la région glânoise et Châtel-St-Denis. Ces régions, plus éloignées de la ville de Fribourg, ont effectivement moins facilement accès à des cours. De plus, lorsqu'on demande aux services sociaux si l'offre de cours est suffisante dans leur région, la majorité répond que non.

Les cours conseillés par les services sociaux à leurs clients sont ceux que nous avons mis en évidence lorsque nous avons effectué l'inventaire. Espace femmes est très souvent mentionné. Par contre, personne ne parle des cours dispensés par le service de bénévolat de la Croix-Rouge, alors que certainement quelques clients des services sociaux y participent. Cela met en évidence l'importance de mieux diffuser l'information concernant ces cours, afin que les assistants sociaux puissent mieux orienter les personnes migrantes.

Selon la majorité des services sociaux, il existe suffisamment de cours pour personnes faiblement scolarisées. Par contre, la plupart disent qu'il n'y a pas de cours en fonction des horaires des personnes qui travaillent.

Dans les remarques, il ressort, comme dans les entretiens et questionnaires analysés auparavant, que les cours sont trop onéreux.

Intégration

La plupart des assistants sociaux pensent que leurs clients connaissent les us et coutumes ainsi que le système scolaire suisse. Par contre, des lacunes apparaissent concernant le système de santé et le système politique. Cette méconnaissance du système politique paraît importante à relever, du fait que depuis le début de l'année 2006, les personnes titulaires d'un permis C, résidant dans le canton de Fribourg depuis 5 ans, pourront participer aux votations cantonales.

La priorité pour intégrer les personnes migrantes apparaît être l'apprentissage de la langue d'accueil. Il n'y a pas d'autre critère qui ressort clairement. Une personne propose de donner des cours sur les droits et les devoirs en langue maternelle.

Dans les remarques, un exemple de personnes vivant en Suisse depuis plus de 15 ans et ne parlant toujours pas la langue d'accueil est cité. Cela rappelle certaines situations rencontrées lors de nos entretiens avec les personnes migrantes.

8. Entretien et questionnaires auprès des commissions de naturalisation

Beaucoup de personnes migrantes ont comme souhait, un jour ou l'autre, d'obtenir la nationalité suisse. Or, de plus en plus, lorsqu'on évoque la naturalisation, on parle d'exiger des personnes candidates une bonne intégration en Suisse. Afin d'avoir une vision des critères utilisés pour parler d'une bonne intégration et de savoir quelles étaient les exigences par rapport à la langue d'accueil, il nous a paru intéressant, d'une part de rencontrer le chef du Service de l'état civil et des naturalisations (SECiN) et d'autre part d'envoyer un questionnaire aux commissions de naturalisation du canton.

8.1. Entretien avec le chef du Service de l'état civil et des naturalisations

L'entretien avec le chef du SECiN s'est déroulé sous la même forme que les entretiens avec les personnes responsables d'organisations travaillant avec des personnes migrantes décrits au point 4.

Analyse des résultats

Lors de notre entretien avec le chef du SECiN, celui-ci a été vivement intéressé par le projet "Une langue pour l'intégration". Il constate effectivement un grand manque dans tout ce qui est apprentissage des langues et connaissance de la société suisse. Il met en évidence toute une palette d'exemples de personnes qui ont des difficultés d'intégration (problème des femmes restant chez elles, des mariages forcés...).

Mais, selon lui, ni le canton ni la plupart des communes ne sont prêts à prendre en charge ce genre de cours. C'est là que le travail d'une association telle que la Croix-Rouge devient intéressant.

Une session de cours a été organisée dans le cadre des naturalisations à Grangeneuve pour les personnes vivant dans la région de Fribourg centre. Cependant, ces cours exigent de bonnes connaissances de la langue d'accueil et se limitent aux connaissances exigées pour l'examen de naturalisation. Les personnes migrantes auraient besoin de connaissances plus générales, et cela dès leur arrivée.

Notre interlocuteur propose, dans le cas où le projet prendrait forme, d'organiser l'intervention de personnes ayant reçu la naturalisation, lors d'ateliers ou de séances d'informations. Ces personnes, considérées comme bien intégrées puisqu'ayant reçu la naturalisation, pourraient témoigner de leur parcours, des difficultés rencontrées et de ce qui a facilité leur intégration.

Pour mieux connaître les critères utilisés par les différentes commissions de naturalisation du canton pour définir une bonne intégration, le chef du SECiN nous conseille de leur adresser un questionnaire.

8.2. Questionnaires auprès des commissions de naturalisation

En ce qui concerne les services de naturalisation, l'objectif est de savoir quels sont les critères de langue et d'intégration posés pour accorder la naturalisation à une personne. De plus, nous cherchons à savoir quelles sont les propositions de formation données aux personnes migrantes pour améliorer leurs connaissances. Le questionnaire est composé des mêmes parties que celui s'adressant aux services sociaux, avec quelques adaptations dans les questions. Dans chaque partie, un espace est mis à disposition pour les remarques et suggestions. Les questionnaires en français/allemand ont été envoyés par poste, accompagnés d'une lettre explicative, avec un délai d'un mois pour y répondre.

8.3. Résultats (c.f. annexe III)

8.4. Analyse des résultats

Informations générales

Nous avons reçu 9 réponses des commissions de naturalisation sur 13 questionnaires envoyés, ce qui donne un taux de participation de 70%. Six districts sur sept sont représentés dans ces résultats.

La plupart des commissions ont fait preuve d'un intérêt marqué pour le projet "une langue pour l'intégration" puisque 7 d'entre elles souhaitent être informées de son évolution.

Concernant les candidats à la naturalisation, les origines sont diverses, avec toutefois une majorité pour les pays d'Ex-Yougoslavie.

Les commissions de naturalisation ne sont pas unanimes quant aux causes principales de refus de naturalisation. La question du manque de connaissance de la langue apparaît très souvent. Cependant, ces lacunes n'entraînent pas un résultat définitif: les personnes sont recalées et ont la possibilité de revenir lorsqu'elles auront amélioré leurs compétences linguistiques.

Compétences linguistiques

Dans cette partie du questionnaire, nous cherchons à connaître quelles sont les exigences pour qu'une personne obtienne la naturalisation.

Toutes les commissions ont comme critère que la personne comprenne un entretien en français/allemand et qu'elle arrive à exprimer ses besoins. La majorité exige également que les candidats comprennent des informations écrites en français/allemand.

Par contre, il n'est pas indispensable mais souhaité d'être capable de remplir des formulaires ou de rédiger une lettre en langue d'accueil.

Plusieurs remarques précisent que lorsqu'un couple dépose une demande de naturalisation, les deux conjoints doivent répondre aux exigences posées.

Cours de langue

Lorsque nous demandons aux commissions de naturalisation quels cours de langue elles proposent dans les situations où des candidats ont des lacunes dans ce domaine, elles mentionnent en général les cours qui ressortent dans notre inventaire des cours de langue (principalement Lire & Ecrire et Espace Femmes). A nouveau, les cours du service de bénévolat n'apparaissent pas.

Les avis sont mitigés concernant l'existence de cours de langue en fonction des horaires de travail des personnes migrantes et les cours pour personnes faiblement scolarisées. Cela peut éventuellement s'expliquer des différences entre les régions. Comme nous l'avons déjà constaté dans les questionnaires auprès des services sociaux régionaux, l'offre n'est pas la même par exemple pour une personne vivant dans l'agglomération fribourgeoise ou pour une personne vivant dans un village de la Glâne. Les constats de manque ne seront donc pas les mêmes non plus selon la région dans laquelle se trouve la commission de naturalisation. Une petite majorité des commissions estime que l'offre des cours de langue dans leur région n'est pas suffisante.

Dans les remarques, on note un manque de structures pour les femmes qui restent à la maison ainsi qu'un manque de cours de langue et instruction civique.

Intégration

Pour naturaliser une personne, une des exigences principale est que la personne soit intégrée. Cette exigence se base sur l'ordonnance sur l'intégration des étrangers. Nous avons demandé aux commissions quels critères elles utilisent pour mesurer l'intégration des candidats.

Pour toutes les commissions, la priorité lorsqu'on parle d'intégration des personnes migrantes est l'apprentissage de la langue d'accueil. D'autres critères se démarquant sont ceux de la connaissance du système politique et des us et coutumes suisses. Plusieurs commissions parlent du respect des lois et des connaissances civiques. Cela implique que les personnes doivent être informées dans ces domaines, mais il n'est nullement précisé dans quel cadre devrait se faire cette information.

9. Discussion des résultats et perspectives

9.1. Analyse statistique de la situation du canton

En tenant compte des résultats statistiques présentés dans la partie 2 de ce travail et en les mettant en relation avec les statistiques concernant les participants aux cours spécifiquement dispensés pour les personnes migrantes, nous arrivons aux constatations suivantes. Si l'on considère que 4014 personnes dans le canton de Fribourg ne parlent aucune des langues d'accueil, seuls environ 13,5% (553) d'entre eux ont bénéficié des cours des associations mentionnées dans la partie 3. La question reste de savoir **que font les 86,5% restants et pourquoi ils n'ont aucune connaissance d'une des langues d'accueil**. Il existe certainement plusieurs réponses à cette question, mais, comme nous l'avons constaté lors de nos entretiens avec les personnes migrantes dans le chapitre 5, une partie de ces personnes ne suit aucun cours de langue.

9.2. Analyse de l'offre et de la demande

En mettant en évidence ce qui ressort de l'analyse des organisations travaillant avec les personnes migrantes et des réponses des différents groupes interrogés lors de notre étude, nous arrivons à la synthèse suivante:

Offre existante	Manques
<ul style="list-style-type: none"> • Cours de langue bon marché pour femmes (Espace femmes) • Cours de langue bon marché sur le thème de l'insertion professionnelle (Oseo et Caritas) • Cours de langue gratuits pour personnes migrantes en ville de Fribourg (Croix-Rouge fribourgeoise) 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours de langue sur l'ensemble du territoire cantonal • Cours adaptés aux différents niveaux des personnes • Cours de langue adaptés aux horaires de travail • Cours de langue bon marché (offre actuelle insuffisante) • Cours planifiés sur un plus long terme • Cours liant l'apprentissage de la langue aux us et coutumes de la société d'accueil • Informations générales sur la société d'accueil • Organisation de rencontres entre suisses et migrants • Plate-forme d'informations sur les formations

Les manques mentionnés sont ceux que l'on retrouve très régulièrement dans les différents groupes interrogés.

9.3. Comparaison des différents groupes d'intérêt

Dans les parties 5, 6, 7 et 8 de notre étude, nous avons approché des groupes qui pourraient, selon nous, bénéficier directement ou indirectement du projet "Une langue pour l'intégration". Voici une synthèse de l'intérêt que portent ces groupes au développement de cours de langue et intégration.

Groupe d'intérêt	Pourquoi sont-ils concernés par des cours de langue/intégration?	Quel intérêt pour le développement de cours de langue/intégration?
Personnes migrantes	Directement concernées: premières bénéficiaires des cours.	Intérêt marqué des personnes en Suisse depuis peu de temps: apprendre la langue et le fonctionnement de la société suisse. Intérêt marqué des personnes en Suisse depuis plusieurs années: approfondir leurs connaissances linguistiques et du fonctionnement de la société suisse.
Associations d'immigrés	Directement concernées: une partie des membres des associations d'immigrés sont allophones	Globalement intérêt peu marqué puisque peu de réponses au questionnaire (importance de les contacter par la suite par un autre biais). Ce manque de réponse peut être expliqué par le fait qu'en se retrouvant entre gens de la même communauté, les problèmes linguistiques n'apparaissent pas. Intérêt des associations ayant répondu au questionnaire: une partie des membres a besoin d'améliorer ses compétences dans la langue d'accueil.
Services sociaux régionaux	Indirectement concernés: les compétences linguistiques peuvent entraver la collaboration entre assistants sociaux et personnes migrantes.	Intérêt peu marqué. Ce peu d'intérêt peut être expliqué par le fait que les objectifs des assistants sociaux n'ont pas comme objectif d'évaluer la langue et qu'un minimum de connaissance est suffisant lors de leurs entretiens. De plus, ils ont accès à des interprètes. Donc la langue n'apparaît pas comme un premier problème.
Commissions de naturalisation	Indirectement concernées: La langue est un critère pour l'obtention de la naturalisation	Intérêt marqué Les commissions de naturalisations constatent, en rencontrant les candidats vivant en Suisse depuis plusieurs années, qu'une partie de ces personnes ont des lacunes en langue et en connaissance de la société suisse. Ils ne répondent pas aux critères posés par les commissions.

Remarque : Il serait intéressant de poursuivre l'étude en consultant d'autres groupes d'intérêt : entreprises, services administratifs, écoles, domaine de la santé...

9.4. Pourquoi développer le projet "Une langue pour l'intégration" ?

Selon les statistiques mentionnées précédemment, 4014 personnes ne parlent pas une langue nationale dans le canton. A celles-ci s'ajoutent toutes celles qui n'ont pas de notions linguistiques suffisantes pour se débrouiller dans la société d'accueil. Ces personnes risquent de devenir exclues de la société. Ainsi naissent les incompréhensions, l'isolement, l'insécurité, voire la violence. Afin de garantir une cohésion sociale et de permettre à ces personnes de devenir actrices dans leur environnement, il est important de développer des stratégies et des occasions d'apprentissages.

Suite à l'analyse effectuée, différents arguments mettent en évidence les avantages de développer un projet tel que celui proposé par "Une langue pour l'intégration", qui permettrait de répondre à certains manques observés:

Manques observés	Comment le projet peut-il répondre à ces manques?
<ul style="list-style-type: none"> • Cours de langue dans différentes régions du canton 	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet prévoit se décentraliser et d'organiser des cours dans différentes régions du canton.
<ul style="list-style-type: none"> • Cours de langue adaptés aux différents niveaux des personnes 	<ul style="list-style-type: none"> • Avec un concept de programme individualisé selon les besoins de chacun (activités à la carte), le projet pourrait répondre à ce manque.
<ul style="list-style-type: none"> • Cours de langue bon marché (offre actuelle insuffisante) 	<ul style="list-style-type: none"> • Le service de bénévolat de la Croix-Rouge fribourgeoise offre déjà des cours correspondant à cette demande, mais apparemment pas de manière suffisante. Une coordination encadrant les personnes bénévoles, prévue dans le projet, permettrait de structurer et d'agrandir l'offre.
<ul style="list-style-type: none"> • Cours de langue adaptés aux horaires de travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet prévoit d'adapter l'offre de cours aux besoins des personnes
<ul style="list-style-type: none"> • Cours sur un long terme 	<ul style="list-style-type: none"> • Les cours proposés dans le projet sont à durée indéterminée. Une évaluation du niveau est prévue tous les trois mois afin de réadapter le programme individualisé aux besoins de la personne.
<ul style="list-style-type: none"> • Cours liant l'apprentissage de la langue d'accueil et intégration • Cours de connaissance de la société d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> • Par les modules thématiques et les ateliers pratiques, le projet prévoit de lier l'apprentissage de la langue à l'acquisition de connaissances du fonctionnement de la société d'accueil.
<ul style="list-style-type: none"> • Occasions de rencontres entre suisses et migrants 	<ul style="list-style-type: none"> • Par les ateliers pratiques, "Viens chez moi" et des propositions de parrainages des bénévoles de la Croix-Rouge Jeunesse, le projet va initier des rencontres entre suisses et migrants.
<ul style="list-style-type: none"> • Echange d'informations 	<ul style="list-style-type: none"> • Un des objectifs principaux du projet est de créer une plate-forme de transmission d'informations, de conseils et d'orientation pour les personnes migrantes.

9.5. Profil type du migrant ayant besoin d'un cours de langue

En tenant compte de toutes les données précédentes, nous pouvons déterminer le profil type de la personne qui bénéficierait du projet "Une langue pour l'intégration". Il s'agit d'une personne :

- **migrante (tous statuts confondus)**
- **débutante en français/allemand, ou de niveau plus avancé**
- **qui travaille ou non, mais ne participe pas à des mesures d'insertion professionnelle.**
- **qui n'a pas de budget pour payer un cours traditionnel**
- **qui désire rencontrer d'autres personnes, découvrir le mode de vie et la société suisse, donc souhaite s'intégrer en Suisse.**

9.6. Conclusions

L'étude réalisée permet de se rendre compte que l'intégration par la langue est une problématique réelle et actuelle. Dans le canton de Fribourg, des offres existent, mais ne répondent pas à tous les besoins. Le projet "Une langue pour l'intégration" est une réponse à ces manques. Comme nous avons pu le constater, il n'est pas une concurrence à ce qui existe déjà, mais cherche plutôt à compléter l'offre actuelle et à collaborer avec les différents acteurs de ce domaine.

Dans la mesure où ce projet prendrait forme, il est important de rester attentif à certains points. Les cours, modules thématiques et ateliers devront régulièrement être réévalués et réadaptés en fonction:

- des besoins des personnes migrantes
- des besoins des groupes d'intérêts (services sociaux, écoles, entreprises...)
- des possibilités financières, en fonction des subventions reçues
- de la disponibilité des personnes bénévoles participant au projet

Pour ces raisons, il est important de concevoir le projet comme une proposition flexible et susceptible d'évolution.

D'autre part, l'analyse a mis en évidence que les organisations travaillant avec les personnes migrantes se retrouvent confrontées aux mêmes problématiques. Cependant, il n'existe pas de coordination au niveau du canton dans ce secteur, ni une diffusion d'informations concernant l'offre existante. Ce point pourrait être développé à l'avenir, en collaboration avec le délégué à l'intégration des migrants du canton de Fribourg, en créant une plate-forme d'informations.

Finalement, cette recherche ne prétend pas définir exactement la problématique de l'intégration par la langue dans le canton, mais permet d'obtenir une première vision de la situation. Plusieurs thèmes méritant d'être approfondis ont été mis à jour:

- Comment mesurer l'intégration des personnes migrantes par la langue?
- Comment déterminer le nombre de personnes ayant besoin d'un service tel que celui que propose « Une langue pour l'intégration »?
- Comment évaluer l'efficacité des cours proposés?
- Comment diffuser l'information de l'offre existante afin de toucher les personnes qui en ont le plus besoin?

Pour conclure, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont aimablement participé à cette étude.

Croix-Rouge fribourgeoise Groupe de travail

Marie-Paule Kammermann, responsable de projet, enseignante
Dima Hatem, formatrice d'adulte
Melchior Etlin, responsable division Requérants d'asile
Charles Dewarrat, directeur de la Croix-Rouge fribourgeoise

Fribourg, le 11 avril 2006

10. Annexes

- Annexe II Résultats des entretiens avec les personnes migrantes
- Annexe III Résultats des questionnaires à l'attention des associations d'immigrés
- Annexe IIII Résultats des questionnaires à l'attention des services sociaux régionaux
- Annexe V Résultats des questionnaires à l'attention des commissions de naturalisation

Annexe I : Résultats des entretiens avec des personnes migrantes

1. Informations générales

11 personnes individuelles (5 hommes et 6 femmes) et un couple (considéré pour les résultats comme une personne) ont participé aux entretiens. 2 entretiens se sont effectués avec traducteur. Les entretiens comprenaient des questions fermées (première partie) et des questions ouvertes (deuxième partie).

Profil des personnes interrogées:

Nationalités:

3 Kosovo 2 Turquie 2 Erythrée 2 Vietnam
1 Bosnie 1 Nigéria 1 Somalie

Etat civil:

6 mariés 5 célibataires 1 divorcé

Statut en Suisse:

3 permis B 3 livret N 3 permis F 2 permis C 2 naturalisés CH

Nombre d'années en Suisse:

Variet entre 4 mois et 17 ans

Nombre d'année de scolarité:

Variet entre 3 ans et 15 ans, moyenne: 9 ans

2. Questions concernant les compétences linguistiques

	oui	moyen	non
Parlez-vous couramment le français/allemand?	2	6	4
Avez-vous souvent recours à un interprète lors d'entretiens?	3		9
Arrivez-vous à vous débrouiller en français/allemand dans votre vie quotidienne?	7		5

Etes-vous capable de:
(cocher ce qui convient)

	très bien	bien	difficile- ment	pas du tout
de comprendre un entretien en français/allemand	2	7	3	
de comprendre des informations écrites en français/allemand	1	4	4	3
d'exprimer vos besoins en français/allemand	2	7	2	1
de remplir des formulaires en français/allemand	1	3	5	3

3. Questions concernant les cours de langue de la région d'accueil

	OUI	Ne sait pas	NON
Existe-t-il des cours de langues d'accueil (français ou allemand) dans votre région ?	7	2	3
Si oui, lesquels ?			
Croix-Rouge (6)			
Espace Femmes (2)			
Migros (2)			
OSEO (2)			
Inlingua (2)			
Ecole Prof (1)			
Lire & écrire (1)			
Quartier Schönberg (1)			
Existe-t-il des cours de français/allemand pour des adultes faiblement scolarisés ?	3	3	6
Existe-t-il des cours en fonction des horaires de travail (cours du soir, le samedi) ?	2	3	7
Estimez-vous que l'offre de cours dans votre région est suffisante ?	3	2	7
Avez-vous un budget pour payer des cours de langue ?	2		10

4. Questions concernant l'intégration

Estimez-vous que vous connaissez :

	Très bien	Bien	Un peu	Pas du tout
Les us et coutumes suisses	-	5	1	6
Le système politique suisse	1	1	1	9
Le système scolaire fribourgeois	1	4	1	5
Le système de santé suisse	-	4	4	4

Synthèse des réponses aux questions ouvertes

Comment avez-vous appris le français?	Quelles sont vos difficultés pour apprendre le français?	Qu'est-ce qui vous aide pour apprendre le français?	Quels sont les manques concernant les cours de langue dans le canton?	De quoi auriez vous besoin pour être bien intégré en Suisse?
<ul style="list-style-type: none"> - Cours Croix-Rouge DRA (8) - Cours Croix-Rouge bénévoles (5) - Cours dans le cadre du chômage (4) - OSEO (3) - Dans mon pays (3) - En travaillant (3) - En rencontrant des suisses (3) - Université (2) - Avec les enfants (2) 	<ul style="list-style-type: none"> - Ecriture (4) - Difficultés de rencontrer des gens qui parlent français(3) - Niveau des cours pas adapté (3) - Mémoriser le vocabulaire (2) - Les gens parlent trop vite (2) - Cours trop chers (2) - Durée du cours trop courte (2) - Conjugaison (1) 	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontrer des gens, parler avec eux (5) - Lire le journal (4) - Regarder la télévision (4) - Mes enfants (3) - Ecouter la radio (2) - Avoir une personne à qui je peux poser des questions et qui m'encourage (2) - Les catalogues publicitaires (1) - Les livres avec des méthodes de langue (1) - Suivre des cours (1) 	<ul style="list-style-type: none"> - Horaires pas adaptés (3) - Manque dans certaines régions (2) - Cours trop chers (2) - Pas assez de cours (1) - Manque d'informations (1) - Besoin de cours plus intensifs (1) - Cours pour apprendre à lire et écrire (1) - Cours pour les personnes analphabètes (1) 	<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre le français (6) - Apprendre tout ce qui concerne la vie en Suisse (5) - Rencontrer des suisses (2) - Travailler (2) - Etre actif pour la Suisse (1)

Annexe II : Résultats des questionnaires auprès des associations d'immigrés

Informations générales

3 communautés sur 20 ont répondu. Ces communautés sont:

- L'association des parents d'élèves portugais de Fribourg (env. 89'527 membres dans le canton)
- L'association des parents d'élèves portugais de Gruyère (env. 17'000 membres dans le canton)
- La ligue des parents albanais de la ville de Fribourg (entre 400 et 600 familles dans le canton)

Tous les statuts sont représentés parmi les membres de ces communautés (permis B, permis C, clandestins, naturalisés suisses).

Questions concernant les compétences linguistiques

Les membres de votre communauté:

	la minorité	une partie	la majorité
Parlent en français	-	2	1
Ecrivent en français	3	-	-
Lisent en français	2	1	-
Comprennent des consignes en français	-	2	1
Ont besoin d'un interprète lors d'entretiens particuliers (services sociaux, école...)	-	3	-

Quelles sont les difficultés rencontrées pour apprendre le français dans le canton de Fribourg?

(Cocher au maximum 3 cases)

- Il n'y pas assez de cours
- 3** Les cours sont trop chers
- 3** Les horaires de cours ne sont pas adaptés pour les personnes qui travaillent
- 1** Les méthodes ne sont pas adaptées pour des personnes qui ont été peu scolarisées et ne savent pas lire ou écrire dans leur langue d'origine
- 1** Nous ne savons pas où apprendre le français
- Le français est une langue très difficile
- 1** Peur d'apprendre une nouvelle langue
- 1** Autres: manque d'informations

Quelles sont les raisons pour lesquelles certaines personnes n'apprennent pas le français?
(cocher au maximum 3 cases)

- 3 Elles arrivent à se débrouiller en Suisse sans apprendre le français
- 1 Elles n'ont pas envie d'apprendre le français
 - Le français est une langue difficile
- 1 Elles ont peur d'apprendre une nouvelle langue
- 3 Elles ne savent pas où apprendre le français
- 2 Autres: - *Manque de temps et d'argent*
- *Entreprises portugaises comme employeurs*

Questions concernant l'intégration

Ces domaines sont-ils importants, selon vous, pour être intégré en Suisse?

	OUI	NON
Connaissance des us et coutumes suisses	3	-
Connaissance du système politique suisse	2	1
Connaissance du système scolaire fribourgeois	3	-
Connaissance du système de santé suisse	3	1

Quelles sont les difficultés principales rencontrées pour s'intégrer en Suisse:
(cocher au maximum 2 réponses)

- Difficulté de rencontrer des personnes suisses
- 3 Manque d'information sur le fonctionnement de la société et culture suisse
- 2 Difficulté de trouver du travail
- 1 Difficulté d'apprendre la langue
- 1 Autres: - *trop d'attachement à leur pays d'origine. Les personnes viennent en Suisse surtout pour des raisons économiques et ne font pas l'effort de connaître leur pays d'accueil.*

Questions concernant les cours de langue de la région d'accueil

Quels cours suivent les membres de votre communauté?
(Vous pouvez cocher plusieurs réponses)

2	Ecole club Migros	- Espace femmes	- PARE
1	Université	1 Lire et écrire	1 Ne sait pas

OUI NON

L'offre de cours dans le canton est-elle suffisante?

1 2

Si non, quels sont les manques?

- A mon avis l'offre de cours doit être ciblée.
- Manque d'appui financier et autre.

Remarques / suggestions :

- Notre communauté est prête à vous offrir des locaux pour des éventuels cours à organiser.
- Je donne des cours de langue et de civilisation albanaise. En cas de besoin, je pourrais vous offrir mes services étant donné que j'ai fais des études de langue et littérature française et j'ai un diplôme de professeur.

Annexe III : Résultats des questionnaires à l'attention des services sociaux régionaux

Informations générales

Nombre de questionnaires envoyés: 24

Nombre de réponses: 15

Services sociaux ayant répondu au questionnaire (Nombre de personnes de nationalité étrangère suivies par ce service adultes/enfants):

- | | | |
|------------------------------|-----------------------|-------------------------------|
| - Villars-sur-Glâne. (206/?) | - Morat (??) | - Kerzers(??) |
| - Glâne-Sud (4/-) | - Glâne (18/7) | - Châtel-st-Denis (35/24) |
| - Düdingen (24/17) | - Sense-Oberland(8/9) | - 3 Fribourg ville (1100/?)) |
| - Haute Sarine (20/10) | - Gruyère (??) | - Broye fribourgeoise (158/?) |
| - Wünnewil-Flamatt (39/33) | | |

Nationalités principales représentées:

Portugal, Ex-Yougoslavie, Turquie, Kosovo, Somalie, Angola, Maroc, Vietnam, Congo, Angola

Questions concernant les compétences linguistiques de ces personnes

	toujours	parfois	jamais
La méconnaissance de la langue d'accueil par vos usagers constitue-t-elle un problème dans la gestion de vos dossiers?	1	11	3
Avez-vous souvent recours à un interprète lors de vos entretiens avec vos usagers?	-	9	4

A combien estimez-vous le nombre de personnes migrantes que vous rencontrez capables:

	0%	25%	50%	75%	100%	Ne sait pas
de comprendre un entretien en français/allemand			4	7	3	
de comprendre des informations écrites en français/allemand		4	8	1	1	
d'exprimer leurs besoins en français/allemand			7	3	4	
de remplir des formulaires en français/allemand	2	8	3	1		

Questions concernant les cours de langue de la région d'accueil

	OUI	NON
Existe-t-il des cours de langues d'accueil (français ou allemand) dans votre région?	10	5
Si oui, lesquels? - <i>Espace femmes (6)</i> - <i>Migros (3)</i> - <i>Uni Pop (3)</i> - <i>OSEO (2)</i> - <i>Caritas (1)</i> - <i>Communautés (1)</i> - <i>Kirchemeinde (1)</i>		
Existe-t-il des cours de français/allemand pour des adultes faiblement scolarisés?	9	6
Existe-t-il des cours en fonction des horaires de travail (cours du soir, le samedi)?	5	10
Estimez-vous que l'offre de cours dans votre région est suffisante pour vos clients?	6	8

Questions concernant l'intégration de ces personnes

Les personnes migrantes que vous rencontrez connaissent-elles (connaissances de base nécessaires pour la vie quotidienne):

	OUI	Ne sait pas	NON
Les us et coutumes suisses	9	3	-
Le système politique suisse	-	2	9
Le système scolaire fribourgeois	6	3	3
Le système de santé suisse	5	2	6

Votre avis

Selon vous, quelles sont les priorités concernant l'intégration des personnes migrantes: (notez de 1 à 6 par ordre de priorité 1= le plus important, 6 = le moins important)

- 1 Cours de langue (français ou allemand) (10)
- 2 Informations sur les us et coutumes suisses (5)
- 3 Informations sur le système de santé national (6)
- 4 Informations sur le système scolaire fribourgeois (5)
- 5 Informations sur le système politique national et cantonal (7)

Autres: - *Informations en langue maternelle sur les droits et obligations*
- *Informations sur les soins.*

Remarques / suggestions

- *Cours de langue trop onéreux (Région: Broye fribourgeoise)*
- *Beaucoup de gens savent plus ou moins le français, plusieurs le comprennent assez pour se débrouiller (région :Gruyère)*
- *Connaissance de la langue parlée assez bonne (région: Gruyère)*
- *Souvent les personnes viennent avec un proche pour traduire (région: Gruyère)*
- *Il existe certains cas de figure de personnes ne sachant ni ne lisant le français (région: Gruyère).*
- *Service ayant peu de nouveaux arrivants peu intégrés dans le système (région: Haute-Sarine)*
- *Problème d'une femme en Suisse depuis 15 ans mais ne parle toujours pas français (région: Glâne-Sud).*

Questions concernant l'intégration

Quelles sont les critères d'intégration pour qu'une personne soit naturalisée?

- *Connaissance d'une langue nationale (6)*
- *Respect des lois (4)*
- *Connaissances civiques (3)*
- *Contact avec la population suisse (2)*
- *Indépendance financière (2)*
- *Lire les journaux, téléjournal...(2)*
- *Connaître les us et coutumes (1)*
- *Font partie d'un comportement général (1)*
- *Définis de cas en cas (1)*

Ces domaines entrent-ils en jeu pour la naturalisation?

	OUI	NON
Connaissance des us et coutumes suisses	7	2
Connaissance du système politique suisse/fribourgeois	9	0
Connaissance du système scolaire fribourgeois	4	5
Connaissance du système de santé suisse?	2	7

Questions concernant les cours de langue de la région d'accueil

	OUI	NON
Existe-t-il des cours de langues d'accueil dans votre région que vous conseillez aux personnes allophones demandant la naturalisation?	7	2

Si oui, lesquels?

Lire & Ecrire (3), Espace femmes (2), Migros (2), PARE (1), Caritas (1), SOS femmes (1).

Existe-t-il des cours de français/allemand pour des adultes faiblement scolarisés?	3	1	3
Existe-t-il des cours en fonction des horaires de travail (cours du soir, le samedi)?	4	1	3
Existe-t-il des cours d'instruction civique et de citoyenneté?	3		5
Estimez-vous que l'offre de cours dans votre région est suffisante?	3	1	4

Si non, quels sont les manques?

- *Des structures pour les femmes qui restent à la maison*
- *Les petites communes ne préparent pas toujours bien leurs candidats à la naturalisation.*
- *Sensibiliser et impliquer les communautés étrangères*
- *Cours de langue et civisme.*

Votre avis

Selon vous, quelles sont les priorités concernant l'intégration des personnes demandant la naturalisation:

(Numérotez de 1 à 6 selon l'ordre de priorité 1 = le plus important, 6 = le moins important)

- 1** Cours de langue (français/allemand) (9)
- 2** Informations sur le système politique national et cantonal (5)
- 3** Informations sur les us et coutumes suisses (4)
- 4** Informations sur le système scolaire fribourgeois (4)
- 5** Informations sur le système de santé national (6)

Autres : - *Informations sur le système politique communal*
- *Egalité entre hommes et femmes*
- *Double nationalité possible avec le pays d'origine*